

Mardi 29 mars 2022 : journée de formation et de réflexion sur la réforme du BTS SP3S, académie de Strasbourg

**Atelier de réflexion autour du bloc de compétences 3 (BC3) : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société.**

Bloc de compétences 3 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société	
Compétences	Indicateurs de réussite
<p><i>Activité 3.1 Identification des besoins et des demandes de populations sur un territoire</i></p> <p><b>Compétence 3.1 Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse des besoins et demandes de populations est réalisée et permet une caractérisation du public (ex : aspects psychologiques, sociologiques, économiques, démographiques)</li> <li>- Les principales caractéristiques (ex : économiques, géographiques) du territoire sont mises en évidence pour identifier ses forces et faiblesses</li> </ul>
<p><i>Activité 3.2 Identification de la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques</i></p> <p><b>Compétence 3.2 Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les politiques liées au champ d'intervention de la structure sont analysées et leurs axes d'action et déclinaisons sur le territoire sont identifiés</li> <li>- Les offres de services et de prestations du territoire sont repérées</li> <li>- La place de l'offre proposée par la structure et ses partenaires éventuels est mise en perspective par rapport aux politiques et au territoire et permet de se situer dans le maillage territorial</li> </ul>
<p><i>Activité 3.3 Participation à la mise en place de réponses adaptées à un type de public</i></p> <p><b>Compétence 3.3 Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les propositions de services ou de prestations en réponse aux besoins du public sont choisies prioritairement dans l'offre de la structure, puis dans celle de ses partenaires et enfin dans celle du territoire.</li> <li>- La proposition éventuelle de création de service ou de prestation est argumentée</li> </ul>
<p><b>Données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes législatifs et réglementaires</li> <li>- Plans nationaux, régionaux, locaux</li> <li>- Données sur les caractéristiques de territoires</li> <li>- Documents internes (ex : statuts, missions, conventions d'objectifs, conventions de partenariats)</li> <li>- Documentation sur les services et prestations de la structure et de partenaires</li> </ul>	<p><b>Savoirs associés</b></p> <p><b>STMS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droits des usagers</li> <li>- Politiques sanitaires, sociales et dispositifs aux différents échelons</li> <li>- Établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et réseaux</li> <li>- Contexte et données socio-démographiques</li> <li>- Identité sociale, stigmatisation sociale, intégration et exclusion sociales</li> <li>- Analyse de la demande et du besoin des publics, relation entre offre et demande</li> <li>- Notions de prestations et services, diversité des prestations et services</li> <li>- Accès aux prestations, offres de services</li> </ul>

Ce bloc de compétences mêle les savoirs associés des anciens modules A (Institutions et Réseaux), Module B (Publics) et Module C (Prestations et services).

**Ainsi l'approche de ce nouveau bloc de compétences est nécessairement contextualisée :** tous les exercices et activités proposés doivent s'appuyer **tout à la fois sur la mise en contexte et l'analyse d'un problème, d'un public et/ou des besoins pour aller vers les solutions** proposées (politiques, prestations et services).

Il s'agit pour ce bloc de compétences **d'analyser les problèmes qui ont une dimension collective** (et non sur des problématiques individuelles visant à organiser le parcours de la personne, qui concernent le BC1, autour de la notion de projet de vie par exemple). Il faut également **prendre en compte la notion de territoire** et donc amener l'étudiant à comprendre que les solutions proposées doivent tenir compte des **besoins collectifs et des spécificités d'un territoire** (par exemple un territoire rural où l'on trouve beaucoup de personnes âgées isolées ou en situation de perte d'autonomie).

**Nous avons réfléchi au découpage possible de ce module sur les deux années**, puisque le programme n'impose aucune progression par année : chaque savoir associé et chaque compétence sont à traiter ou peuvent être traités sur les deux années. Le découpage temporel ne peut se faire (uniquement) selon les savoirs associés ou selon les compétences : savoirs associés comme compétences peuvent être mobilisés plusieurs fois (même si chaque compétence n'est évaluée qu'une seule fois lorsqu'il s'agit d'une évaluation certificative).

Il apparaît donc que le découpage doit se faire en fonction de thèmes, **ce qui implique certainement une progression commune lorsque plusieurs enseignants sont amenés à enseigner dans ce module** (dont le volume horaire est tout de même conséquent) afin que l'étudiant puisse faire le lien entre les différents enseignements.

Il nous apparaît pertinent que les compétences soient travaillées plusieurs fois au cours des deux années, en augmentant le niveau de difficulté, en réinvestissant autant de fois que nécessaire les savoirs associés. Pour augmenter la difficulté, il s'agit aussi de faire travailler plus de compétences à la fois, lors d'une même séance.

En raison de cette approche contextualisée et complète, il ne nous a **PAS paru pertinent de maintenir la répartition entre enseignants en fonction des savoirs ou contenus des anciens modules.**

Le volume de cours classe entière étant conséquent, une répartition entre enseignants entre cours classe entière et TD est possible, ce qui n'empêche pas d'alterner la répartition cours et TD entre enseignants au cours de l'année. Ainsi tout découpage est possible mais doit faire l'objet dans chaque établissement d'une réflexion préalable en équipe, afin de travailler sur une progression commune et maintenir le lien entre analyse des contextes et des besoins d'un territoire et les solutions apportées, sans les dissocier.

**Ainsi, après examen de plusieurs options, il nous a paru pertinent de découper la progression et les séquences d'enseignement en fonction des différentes politiques catégorielles et transversales.**

Ainsi les politiques catégorielles (qui peuvent par exemple être traitées en cours) permettent tout à la fois d'analyser les besoins des publics aux différents échelons territoriaux, en partant du contexte démographique, social ou économique (indicateurs), pour ensuite traiter des mesures, institutions et prestations et services offerts qui répondent aux besoins de ce public.

Les politiques transversales permettent d'aborder des problématiques plus vastes comme la cohésion sociale et territoriale (politique de la ville, projets de développement social local), la pauvreté ou encore l'exclusion ou les discriminations.

Les notions vues en cours doivent pouvoir être réinvesties en TD.

Ex : A partir de l'analyse des indicateurs démographiques, on peut mettre en évidence le vieillissement de la population et en identifier les causes : l'augmentation de l'espérance de vie essentiellement. Ainsi on peut traiter de l'incidence de ce contexte démographique sur l'évolution des politiques à destination des personnes âgées, tant sur la question de la perte

d'autonomie que sur celle du financement des retraites. En TD comme en cours on pourra étudier les besoins spécifiques d'un territoire (en partant d'un territoire où se trouve une forte proportion de personnes âgées isolées par exemple). L'étude des institutions et prestations qui couvrent les besoins de ce public est traitée sur la même séquence d'enseignement dont les thèmes et la durée varient selon des choix faits en équipe.

Au nom du groupe de réflexion, Guillaume Lahaye, enseignant STMS au Lycée Montaigne de Mulhouse.